

juillet

SPÉCIAL VACANCES D'ÉTÉ

- 3 Concours de pétanque
- 4 Marché nocturne par l'association commerciale et artisanale
- 6 Bal des pompiers au stade du Devès
- 7 Vide-Greniers par le Judo Club sur la place du Cours
- 10 Concours de pétanque
- 12 Animation musicale par les commerçants restaurateurs du Cours
- 17 Concours de pétanque
- 18 Marché nocturne par l'association commerciale et artisanale
- 20 Fête de la piscine par le Comité des fêtes
- 20 Grillade au Club Joie de Vivre
- 21 Soupe au pistou par le Comité de Jumelage au Bosquet
- 24 Concours de pétanque
- 24 Concert du chœur et orchestre des Grandes Écoles de Paris à l'église par Tulettissime
- 26 Animation musicale par les commerçants restaurateurs du Cours
- 31 Concours de pétanque

août

SPÉCIAL VACANCES D'ÉTÉ

- 1 Marché nocturne par l'association commerciale et artisanale
- 4 Vide-greniers par le Comité de Jumelage repli à la salle des fêtes en cas de pluie
- 7 Concours de pétanque
- 9 Animation musicale par les commerçants restaurateurs du Cours
- 14 Concours de pétanque
- 15 Marché nocturne par l'association commerciale et artisanale
- 21 Concours de pétanque
- 23 Animation musicale par les commerçants restaurateurs du Cours
- 26 Collecte don du sang à la salle des fêtes
- 28 Concours de pétanque

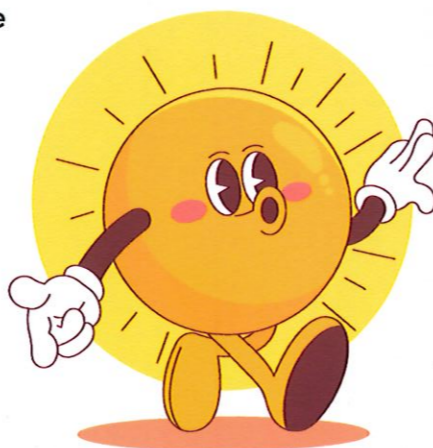
SPÉCIAL RENTRÉE

septembre

- 1 Vide-greniers par SOS 4 pattes de Tulette
- 6 Animation musicale par les commerçants restaurateurs du Cours
- 7 Forum des associations
- 21-22 Journées du patrimoine

octobre

- 4-5-6 Fête des cornards
- 1-6 Semaine bleue (informations en mairie)



AVRIL . MAI . JUIN 2024

TULETTE ACTU

actu

La Piscine municipale, une priorité pour la ville

L'importance de la collecte des déchets

Le Calendrier des festivités

Chers Tulettiennes, Chers Tulettiens,

Un grand merci à vous tous qui avez fait preuve de patience durant ce premier semestre où les travaux ont impacté nos déplacements dans le village. Il n'y a eu qu'une vingtaine de mécontents qui se sont largement exprimés sur les réseaux sociaux sans toutefois venir à notre rencontre en Mairie.

Vous l'avez compris, ces travaux étaient vitaux pour notre village et nous les avons programmés tout en connaissant et en acceptant leur impopularité. Sans police municipale, nous, élus, avons été fortement sollicité pour essayer de régler les incivilités des conducteurs. Nous en voyons la fin et Tulette peut, désormais, envisager un avenir serein.

En collaboration avec la communauté de communes, nous avons mis en place la collecte du tri en porte à porte et nous allons revoir les points d'apports volontaires à l'automne.

Des défis nous attendent encore : notre communauté de communes est certainement le plus grand. Les rentrées économiques, tellement inégales, des 14 communes bloquent dangereusement les discussions figées par l'individualisme.

Nous vous avons promis « un nouvel élan » pour Tulette et nous persévérons dans cet objectif. Ainsi de gros travaux pour la piscine, la rénovation énergétique, la fibre sont en cours. Après la période estivale, la Montée du Portalet, le chemin du Colombier et la rénovation d'une partie de l'éclairage public en Led seront à l'ordre du jour. Un projet de vidéoprotection est à l'étude.

Et nous continuons à apporter notre soutien aux associations afin que tous les bénévoles puissent vous proposer des activités et des animations tout au long de l'année.

Chères Tulettiennes, Chers Tulettiens, je vous souhaite un bel été et n'oubliez pas : les portes de mon bureau vous sont grandes ouvertes.

Votre dévouée maire.

Sylvie Molinié



Les élèves de M. Drieux en classe de neige



Réception de nos amis belges du comité de jumelage Bastogne : Tulette



FONCTIONNEMENT

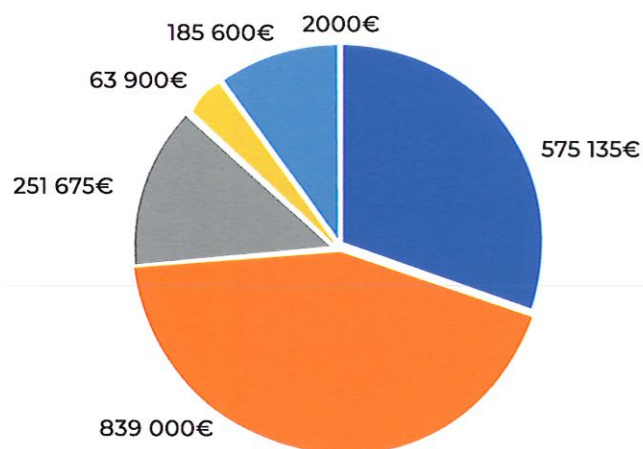
Le budget primitif 2024 voté au Conseil municipal du 11 avril 2024 est établi sans augmentation des impôts locaux.

Au préalable la commission Finances s'était réunie 3 fois pour étudier les charges et les recettes à prévoir, et proposer le budget au conseil municipal.

Les recettes prévues en fonctionnement s'élèvent à 2 208 105 €, provenant principalement :

- Des impôts et taxes = 1 670 761 €
- Des dotations d'état et subventions = 369 460 €
- Des produits de services = 141 079 € (cantine, piscine...)

Dépenses réelles de fonctionnement BP 2024



- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion
- Reversement / FNGIR (impôts)
- Charges de personnel
- Charges financières
- Autres charges

Un excédent de fonctionnement 2024 est annoncé, il sera cumulé aux excédents des années précédentes qui s'élèvent à 1 067 564 €, ce qui permettra de financer les programmes d'importants travaux.

INVESTISSEMENT

Les recettes globales escomptées s'élèvent à **2 817 400 € dont 417 260 € de subvention**

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS prévu en 2024 porte sur des travaux indispensables :

La rénovation énergétique des écoles élémentaires et maternelles et du Bosquet
1 700 000€

Restauration des bassins de la piscine
90 000€

Voirie (réparation des chemins communaux, montée du Portalet, trottoirs de l'avenue de Provence et des Coignets, chemin du Colombier)
392 350€

Acquisition de matériel et véhicule
72 000€

Matériel éducation
22 650€

Dossier d'instruction PLU
33 350€

Divers (éclairage public, vidéoprotection...)
350 000€

Pour un total de **2 660 350 €**
Dépenses auxquelles il convient de rajouter le remboursement des emprunts soit 206 000€

Piscine municipale

un équipement qui devient de plus en plus rare dans les communes

Les Tulettiens adorent s'y rafraîchir l'été : les plus âgés y viennent le matin s'adonner à quelques brasses pour maintenir leur forme durant cette période estivale, les familles et les adolescents s'y retrouvent l'après-midi pour s'amuser durant ces heures où le soleil tape si fort que seules les activités d'eau nous attirent. Elle pourra dès cet été accueillir les personnes à mobilité réduite.

Pour ces raisons et parce que les points d'eau proches de Tulette se font rares, nous avons décidé de conserver cet équipement. Et ce malgré le coût engendré, malgré les problèmes d'incivilité qui obligent Mme la Maire et ses adjoints à être disponibles pour venir faire la police.

**Profitez, partagez, respectez !
Notre piscine est notre fierté !**



100 ans Mme Brunel

Cent ans de vie, de souvenirs, de rires et de défis. C'est une occasion rare et précieuse, et nous avons eu le plaisir de fêter les cent ans de Mme Brunel, coiffeuse à Tulette pendant de nombreuses années.

Tout au long de sa vie, elle a traversé des époques, des guerres, des avancées technologiques et des bouleversements sociaux. Elle a vu le monde changer sous ses yeux.

Mais ce n'est pas seulement son âge qui nous impressionne. C'est sa joie de vivre, sa curiosité et sa bienveillance envers les autres. Mme Brunel a toujours été là pour nous, avec un sourire chaleureux et des mots d'encouragement. Elle nous rappelle que chaque jour est un cadeau, et que chaque instant compte.

Retour en image

sur le carnaval



actu

Trier pour économiser avec la TEOMI

L'objectif final de la collecte des déchets ménagers est de facturer chaque résident en fonction de sa production de déchets ultimes, plutôt que sur la base de la taxe foncière comme c'est le cas actuellement.

Un paiement plus équitable : je trie, je suis moins imposé.

Pour y parvenir, 3 étapes sont programmées :

- favoriser le geste de tri (collecte en porte à porte, prix attractif sur les composteurs, mise en place de composteurs partagés) il est essentiel que chaque résident et utilisateur procède au tri de ses déchets.
- collecte en porte à porte des poubelles vertes qui seront munies d'un badge (vous seul pourrez ouvrir votre poubelle avec votre badge, le collecteur est muni d'un lecteur de badge ce qui permettra la facturation).
- transmission des données de collecte au service des impôts qui vous facturera la TAXE d'enlèvement des ordures ménagères incitative en fonction du nombre de fois où votre bac vert aura été collecté.

Pour les résidents du Centre historique, il est nécessaire de continuer à trier vos déchets et à les mener aux points d'apport volontaire. Ces points seront équipés de lecteurs de badges. Vous disposerez d'un badge qui permettra l'ouverture du conteneur et enregistrera le nombre d'utilisations. Ces données seront communiquées au service des impôts pour établir la facturation de la TEOMI en fonction du nombre d'ouverture du conteneur d'ordures ménagères.

À ce jour, Tulette en est seulement à la première étape. Il est à noter que jusqu'à présent, seulement un quart des foyers a récupéré des sacs jaunes à la mairie, et ce, malgré les divers créneaux proposés en soirée ou le samedi matin par le maire et ses adjoints.

L'étape 2 commencera en janvier 2025, soit dans 7 mois. Dans ce délai, il faudra que les conditions du tri en porte à porte soient optimales. Il est impératif que tous les résidents procèdent au geste de tri.

Venez chercher les sacs jaunes en Mairie. Votre porte-monnaie vous dira merci.

